

La Liberté 1700 Fribourg 026/4264411 www.laliberte.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 38'423







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 72585445 Coupure Page: 1/4

Les pratiques de harcèlement d'un boy's club numérique ont fini par rattraper ses membres

Ligue du LOL, du rire aux larmes

« AUDE-MAY LEPASTEUR

Réseaux sociaux » «Nul nul nul et nul. Devrait se reconvertir dans les films pour adultes trou.» La semaine dernière, Léa Lejeune, journaliste chez Challenges, une publication économique, est revenue sur le harcèlement numérique dont elle a longtemps été victime. La phrase en tête de ce paragraphe n'est qu'un exemple des «traits d'esprit» déployés pour lui nuire professionnellement, et personnellement.

Les agissements d'une trentaine de journalistes et communicants parisiens qui, dans les années 2010, échangeaient sur un groupe Facebook baptisé Ligue du LOL (de l'anglais Laughing out loud, soit rire à haute voix) ont récemment défrayé la chronique. Et coûté leur poste à certains d'entre eux. Photomontages pornographiques, canulars téléphoniques, messages injurieux, ils visaient des féministes, des personnes racisées, des blogueurs. Depuis la parution d'un article de Libération, titre pour lequel travaillait le fondateur du groupe Vincent Glad, les témoignages enflamment internet. Comment expliquer que certains soient passés des blagues vulgaires sur un groupe privé au harcèlement sadique? Faut-il blâmer les gènes de ces messieurs? Ou sont-ce les réseaux sociaux sans âme et sans cœur qui doivent être tenus pour responsables?

Coup de pouce

«C'est pour ainsi dire une hisréagit Olivier Glassey, maître d'enseignement pour la Faculté sur internet,

des sciences sociales et polic'est plus facile tiques de l'Université de Lausanne (UNIL). «On l'observe dans les cours d'école, avec la où je suis sûr qu'elle ferait son formation de cliques qui se distinguent par l'exclusion, voire le dénigrement.» Des caïds des préaux qui renforcent leur sentiment d'appartenance et leur estime personnelle en s'acharnant sur leurs victimes, tout le monde en a rencontré. «Les hommes ne sont pas biologiquement programmés pour harceler», commente Raphaël Pieroni, spécialiste des questions de genre auprès du département de géographie et environnement de l'Université de Genève (UNIGE). «Mais certains font

> dès le plus jeune âge.» Cette culture du rejet se retrouve à l'âge adulte. Pour Raphaël Pieroni, la Ligue du LOL rappelle les boy's clubs qui apparaissent au XIX^e siècle en Angleterre. «Ce sont des espaces où l'on définit, et cultive, la masculinité. En créant une frontière avec le reste de la société, ils permettent l'exercice d'une domination.» Par-delà les échanges potaches entre copains, il

l'apprentissage de ces méthodes



toire vieille comme le monde», «Le harcèlement

à organiser»

Yannick Rochat

semble que c'était bien là le propos, conscient ou non, de la Ligue du LOL. En décrédibilisant d'éventuels concurrents grâce au harcèlement, ses membres offraient un coup de pouce bienvenu à leur carrière. dans le milieu très compétitif du journalisme parisien.

Un monde à inventer

En matière de malveillance, internet n'a donc rien inventé. Mais le fonctionnement des réseaux sociaux a tout de même joué un rôle dans cette affaire. Dans les années 2010. «les codes de la civilité sur les réseaux sociaux sont encore à inventer», analyse Yannick Rochat, spécialiste en humanités numériques à l'UNIL. On teste donc, et parfois ca dérape. «Les entreprises derrière ces plateformes ne donnaient pas de cadre, au niveau légal ça ne suivait pas non plus. Certains en ont déduit que tout était permis.»

«Tout se joue à un niveau micro, les règles de chaque groupe sont définies en toute autarcie. Ceux qui ne sont pas d'accord sont chassés. Cela produit des cercles très homogènes», note Olivier Glassev. D'où un sentiment d'entre-soi. Et, corollaire de ce dernier, d'impunité. «Lorsque les pairs cautionnent les agissements, ils apparaissent comme légitimes», ajoute Raphaël Pieroni.

La Ligue du LOL est alors en pleine activité. Ses membres Date: 19.02.2019



La Liberté 1700 Fribourg 026/4264411 www.laliberte.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 38'423 Parution: 6x/semaine







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 72585445 Coupure Page: 2/4

sont admirés pour leur expertise, leur humour, parfois leur irrévérence. Ils acquièrent tristement le statut d'influenceurs avant l'heure car, quand ils s'en prennent à une cible, leur exemple peut être suivi par des dizaines de personnes. «Une campagne de harcèlement sur internet, c'est beaucoup plus facile à organiser que dans la vie quotidienne. Il y a une efficacité, une viralité sans commune mesure», remarque Yannick Rochat.

Œil pour œil

«Ils devaient avoir un sentiment de confort, de puissance», relève Yan Luong, consultant en communication digitale et chargé de cours à l'UNIGE. Cela ex-

plique, peut-être, qu'ils n'aient pas imaginé que leur passé puisse les rattraper. «Ces genslà savaient que les outils qu'ils utilisaient laissaient des traces.» Et pourtant, c'est dans la précipitation, une fois l'affaire révélée, que certains d'entre eux effacent des centaines de tweets.

Si répandre leur venin ne leur avait apporté jusqu'alors que des bénéfices, le retour de balancier est à la mesure de la violence qu'ils ont su déployer. #metoo a eu une influence. Les victimes ont compris que même les personnes exerçant une position de pouvoir peuvent être appelées à rendre des comptes», explique Olivier Glassey. Yannick Rochat rappelle également

que le cyberharcèlement et ses méfaits sont bien mieux connus aujourd'hui. «Le procès des harceleurs de la journaliste Nadia Daam a eu une influence.»

Aujourd'hui, l'attitude des membres de la Ligue du LOL n'est plus acceptable, ni acceptée. Punis par là où ils ont fauté, ils font l'expérience douloureuse d'une version numérique de la loi du talion, alors que les réseaux se déchaînent contre leurs personnes. «Cette affaire, c'est un peu de l'éducation par l'exemple. Et ce n'est probablement pas fini, estime Yan Luong, parce que des comportements comme ça, il y en a plein sur internet.» »

Date: 19.02.2019



La Liberté 1700 Fribourg 026/ 426 44 11 www.laliberte.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 38'423 Parution: 6x/semaine







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 72585445 Coupure Page: 3/4



Les harceleurs s'en prenaient à leurs victimes sur internet, et parfois également dans la vie quotidienne. Alejandro Escamilla/Unsplash

Date: 19.02.2019



La Liberté 1700 Fribourg 026/4264411 www.laliberte.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 38'423 Parution: 6x/semaine







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 72585445 Coupure Page: 4/4

LE CYBERHARCELEMENT, ÇA COMMENCE OU?

d'une norme pénale spécifique. Certains agissements tombent toutefois sous le coup des articles sur la diffamation, l'injure ou les menaces. Dans ces cas-là, la situation est généralement claire. Mais pour les pratiques qui ne relèvent pas de l'acte criminel, les avis sont souvent partagés quant à savoir s'il s'agit de cyberharcèlement ou non. C'est ce que révèle un rapport du Pew Research Center datant de 2018. Confrontés à un scénario, des Américains devaient établir à quel moment com- (85%) puis l'envoi de menaces (85%). AML

Le cyberharcèlement, cela peut aller très très très mençait le cyberharcèlement. Si seuls 5% estiment très loin. Mais où est-ce que ça commence? En que blesser un ami dans une conversation numé-Suisse, le cyberharcèlement ne fait pas l'objet rique privée sur un sujet politique sensible équivaut à du cyberharcèlement, ils sont déjà 47% à condamner en ces termes le fait que l'ami transfère cet échange à des connaissances communes. Et lorsqu'une de ces personnes partage le texte sur les réseaux sociaux. 54% des interviewés considèrent qu'il s'agit de cyberharcèlement. Les choses s'enveniment avec l'envoi de messages vulgaires (82%) à la personne qui a blessé son ami, la mise en ligne d'informations personnelles de celle-ci

COMMENTAIRE

Le cours parfois trouble de nos vies numériques

Le cyberharcèlement reste aujourd'hui une notion floue pour beaucoup d'entre nous. Si je transfère à des amis un e-mail que je trouve ridicule, est-ce du cyberharcèlement? Il n'y a pas besoin d'injurier une personne pour faire des dégâts à l'humour, ne plus rire dans sa vie. Après tout, le

harcèlement a pour objectif de pos»? Sans tomber dans un créer un environnement défavorable autour de la victime. Qu'elle ne sache pas qu'on se moque d'elle ne signifie pas qu'elle n'en souffrira pas.

Doit-on pour autant renoncer qu'«avec» plutôt qu'«à proextrémiste puritain, il semble qu'il soit temps d'interroger nos pratiques. Et, si nous en trouvons le courage, de remonter le cours de nos vies numériques. Il se pourrait que l'exercice nous passe l'envie de rire. AUDE-MAY LEPASTEUR